



HAL
open science

ERRANCE ET NATION DANS L'HISTOIRE DE FRANCE ET L'HISTOIRE DE LA REVOLUTION FRANCAISE DE JULES MICHELET

Franck Laurent

► **To cite this version:**

Franck Laurent. ERRANCE ET NATION DANS L'HISTOIRE DE FRANCE ET L'HISTOIRE DE LA REVOLUTION FRANCAISE DE JULES MICHELET. Colloque international du bicentenaire de la naissance de Jules Michelet, Centre de Recherches Révolutionnaires et Romantiques (Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand), S. Bernard-Griffith org., Sep 1998, Vascoeuil, France. hal-02289508

HAL Id: hal-02289508

<https://hal.science/hal-02289508v1>

Submitted on 16 Sep 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ERRANCE ET NATION
DANS
L'HISTOIRE DE FRANCE
ET
L'HISTOIRE DE LA REVOLUTION FRANCAISE
DE JULES MICHELET

Par Franck LAURENT
Le Mans Université – Labo 3L.AM

Si l'on admet que Michelet est avant tout un historien-penseur de la Nation, dont le travail et la réflexion sont résolument tendus vers la compréhension de la communauté sous le nom et les attributs de la Nation, - et si l'on se souvient que Michelet appartient à une époque qui va achever la promotion du territoire au rang de notion dominante pour penser, représenter et agir la communauté (et particulièrement la communauté nationale), on ne sera pas surpris que la question de l'espace soit chez lui au moins aussi importante que la question du temps. De fait, écrire l'histoire nationale oblige constamment Michelet à porter attention à la délimitation de l'espace, à son organisation, et peut-être surtout à son occupation. L'espace proprement national est dans l'histoire micheletienne un espace qui accueille et organise le mouvement. Ce « bon » mouvement, propre à l'espace national, s'oppose à deux autres modes d'occupation de l'espace, en soi également préjudiciables à la vie de la Nation. D'une part l'extrême fixité, l'enracinement total et sans reste : figure de l'homme attaché à la terre, à la glèbe, enfoui en elle - figure du serf. L'extrême mobilité d'autre part, le mouvement erratique, souvent tourbillonnant, toujours résolument a-centré - figures du vague, du vain, du liquide, du répandu - figure des bandes d'errants.

Je propose de reprendre l'histoire micheletienne de la nation française sous l'angle de ces différents rapports à l'espace, en montrant la conquête progressive et toujours menacée du « bon » mouvement, - réglé, centré, territorial et national. Mouvement par lequel se fait la nation, contre la fixité et contre l'errance (avec lesquels il entretient néanmoins, souvent, des rapports rusés, complexes, « dialectiques » ou para-dialectiques). J'insisterai sur l'errance, parce que ce rapport à l'espace me paraît être le plus problématique chez Michelet, voire le plus angoissant - et partant, le plus révélateur.

Je limiterai ici mon propos aux livres I à XVII de *l'Histoire de France* (des origines à Louis XI), et aux trois premiers livres de *l'Histoire de la Révolution française* (jusqu'à la fête de la Fédération, le 14 juillet 1790).

LE SCENARIO DES ORIGINES (DES CELTES À L'AN MIL)

Michelet (comme d'autres historiens contemporains, Augustin Thierry notamment) voit la nation France prendre consistance aux alentours de l'an mil, avec la mise en place à peu près simultanée de la dynastie capétienne et de la féodalité.

Que se passe-t-il avant ?

Du point de vue qui est le nôtre, cette sorte de « proto-histoire » de la France, des origines celtiques à l'an mil, offre l'intérêt de se dérouler comme un double cycle, relaté dans les deux premiers livres de l'*Histoire de France*, et qui chaque fois va de l'errance à la fixation, - manquant chaque fois le « bon » mouvement, la mobilité organique propre à la nation¹.

Le premier cycle va du monde celte à la chute de l'empire romain.

Les Celtes de Gaule, que Michelet nomme Galls ou Gaëls, ont pour principal caractère une mobilité permanente, a-centrée, fougueuse et sans cesse débordante, vague et vaine : la Gaule - et l'Europe celte - est d'abord un monde livré à l'errance. Ouvrons l'*Histoire de France* à sa première page :

Le génie de ces Galls ou Celtes n'est d'abord autre chose que mouvement [...]. Peuples de guerre et de bruit, ils courent le monde l'épée à la main, moins, ce semble, par avidité que par un vague et vain désir de voir, de savoir, d'agir ; brisant, détruisant, faute de pouvoir produire encore [...]².

Les Celtes sont un « élément jeune, mou et flottant [...]. En Gaule, [cet élément] eût été roulé longtemps dans le flux et le reflux de la barbarie ; il fallait qu'un élément nouveau, venu du dehors, lui ajoutât un principe de stabilité »³. Cet élément, ce sera principalement Rome qui l'apportera, avec la conquête, puis l'organisation de l'Empire. La conquête romaine a apporté à l'espace gaulois « l'organisation, l'administration. Elle y a fondé la cité⁴. » Surtout peut-être, Rome a greffé sur l'espace gaulois les moyens, au moins matériels, d'une circulation qui préfigure le bon mouvement, réglé et centré, organique, que retrouvera et développera l'organisation nationale de l'espace : le bilan micheletien des apports positifs de Rome, des germes appelés à se développer en d'autres temps, sont « ces aqueducs, ces voies que nous admirons encore, [...] durable symbole de la civilisation fondée par les Romains, la justification de leur conquête de la Gaule⁵. »

Et cependant, l'Empire romain aboutit à une toute autre forme d'occupation de l'espace : à une désespérante et mortifère fixation de l'homme à la terre, au sol. L'esclavage, le fisc impérial et, surtout, la structurelle prééminence des villes sur les campagnes, prééminence abusive et détestable aux yeux de Michelet, ont des effets dévastateurs : la loi

abandonnait le colon, le livrait au propriétaire, l'enfonçait dans l'esclavage, s'efforçait de l'enraciner à la terre [...]. Une inertie mortelle se répandit dans tout le corps social. Le peuple se coucha par terre de lassitude et de désespoir, comme la bête de somme se couche sous les coups et refuse de travailler [...]. Le désert s'étendit chaque jour⁶.

¹. Aussi peut-on émettre l'hypothèse que ces deux premiers livres constituent l'un des très rares moments d'application directe par Michelet du modèle des *ricorsi*, de cette représentation spiralee de l'évolution historique, proposée par Vico, philosophe napolitain dont on sait l'importance qu'il eut sur le jeune historien.

². *Histoire de France*, livre I, chapitre 1, *Le Moyen Age*, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 1981, p. 33.

³. *Histoire de France*, livre I, chapitre 1, p. 35.

⁴. *Histoire de France*, livre I, chapitre 3, p. 71.

⁵. *Histoire de France*, livre I, chapitre 3, p. 71-72.

⁶. *Histoire de France*, livre I, chapitre 3, p. 70-71.

Ainsi s'achève le premier cycle de l'histoire de France, de la jeunesse exubérante et erratique du monde celte à l'inertie anémique, à la fixité morbide du monde rural gallo-romain : « Viennent donc les barbares, peut alors s'écrier Michelet. La société antique est condamnée⁷. »

Le deuxième cycle s'ouvre par la remise en mouvement d'un monde sclérosé. Mouvement des invasions, à la fois violent et diffus, dérégulé et a-centré, mouvement erratique et barbare.

L'espace-réservoir de ces invasions, l'origine de cette remise en mouvement massive et confuse, c'est l'Allemagne primitive, espace lui-même erratique, inorganique, à l'opposé exact (à l'un des opposés exacts) du territoire organisé. Il faut citer tout le paragraphe qui ouvre le second livre de l'*Histoire de France*, et donne à ce second cycle son portrait spatial :

Derrière la vieille Europe celtique, ibérienne et romaine, dessinée si sévèrement dans ses péninsules et ses îles, s'étendait un autre monde tout autrement vaste et vague. Ce monde du nord, germanique et slave, mal déterminé par la nature, l'a été par les révolutions politiques. Néanmoins, ce caractère d'indécision est toujours frappant dans la Russie, la Pologne, l'Allemagne même. La frontière de la langue, de la population allemande, flotte vers nous dans la Lorraine, dans la Belgique. A l'orient, la frontière slave de l'Allemagne a été sur l'Elbe, puis sur l'Oder, et indécise comme l'Oder, ce fleuve capricieux qui change si volontiers ses rivages. Par la Prusse, par la Silésie, allemandes et slaves à la fois, l'Allemagne plonge vers la Pologne, vers la Russie, c'est-à-dire vers l'infini barbare. Du côté du nord, la mer est à peine une barrière plus précise, les sables de la Poméranie continuent le fond de la Baltique ; là gisent sous les eaux, des villes, des villages, comme ceux que la mer engloutit en Hollande. Ce dernier pays n'est qu'un champ de bataille pour les deux éléments⁸.

Et c'est l'expansion désordonnée, la contagion - au reste relative - de cet espace et de ce rapport à l'espace qui va féconder, redynamiser une société antique sclérosée.

Pourtant, à l'issue du cycle, à la fin de ce second livre, au-delà de l'épisode carolingien, ratage et mensonge aux yeux de Michelet, c'est à nouveau la fixité qui l'emporte, avec la mise en place de la féodalité :

le monde féodal contiendra, sous l'apparence du chaos, une harmonie réelle et forte, tandis que le pompeux mensonge de l'unité impériale ne contenait que l'anarchie. [...] [Les populations] se fixent en s'isolant. [...] L'homme ne sait bientôt plus s'il existe un monde au-delà de son canton, de sa vallée. Il prend racine, il s'incorpore à la terre⁹.

Ce rapide survol du scénario des origines nous permet déjà d'apercevoir la richesse et la complexité de la pensée micheletienne de l'espace.

Première remarque : ni le mouvement erratique ni la fixation au sol ne constitue le « bon » rapport à l'espace, ce que montre assez le mouvement de balancier de l'un à l'autre qui caractérise ces deux premiers cycles historiques. Cela n'empêche pas qu'errance et fixité puissent avoir, dans certains moments historiques, une réelle positivité. La bonne errance, c'est d'abord celle des origines, celle des peuples-enfants. Elle permet la nécessaire mise en communication des peuples, elle préfigure la nécessaire fusion des races, - bref, en son temps, elle accélère la marche de la

⁷. *Histoire de France*, livre I, chapitre 3, p. 71.

⁸. *Histoire de France*, livre II, chapitre 1, p. 89.

⁹. *Histoire de France*, livre II, chapitre 3, p. 182.

civilisation. C'est en cela que « cette jeune, molle et mobile race des Gaëls, bruyante, sensuelle et légère, prompte à apprendre, prompte à dédaigner, avide de choses nouvelles¹⁰ » fut « la plus sympathique et la plus perfectible des races humaines¹¹ », et constitua « la base originaire [de la France], celle qui a tout reçu, tout accepté¹². »

Ainsi, l'errance est bonne lorsque rien n'est encore fixé, organisé, lorsque l'espace du monde est encore vague. Elle est bonne encore lorsque l'organisation vire à la sclérose, comme à la fin de l'empire romain. Et le caractère vague, flottant, erratique des Gaëls sera opportunément repris, à la fin du quatrième siècle, par celui des Francs :

Païens encore, et sans doute indifférents dans la vie indécise qu'ils menaient sur la frontière, ils devaient accepter facilement la religion du clergé des Gaules. Tous les autres barbares à cette époque étaient ariens. Tous appartenaient à une race, à une nationalité distincte. Les Francs seuls, population mixte, semblaient être restés flottants sur la frontière, prêts à toute idée, à toute influence, à toute religion. Eux seuls reçurent le christianisme par l'église latine¹³.

Mais ces populations marquées par l'errance ne valent que comme matière première, éminemment ductile et transformable : « Il faut à de tels enfants, écrit Michelet des Gaulois, des précepteurs sévères. [...] La mobilité sera fixée, la mollesse durcie et fortifiée ; il faut que la raison s'ajoute à l'instinct, à l'élan la réflexion¹⁴. » Dans ce mouvement progressif, l'enracinement, la fixation au sol apparaît donc comme un moment nécessaire.

Deuxième remarque : ce scénario des origines permet à Michelet de décrire plusieurs des relations structurelles qui peuvent s'établir entre les trois principaux rapports à l'espace que son Histoire révèle. On dira d'abord que l'errance s'oppose à tout mouvement réglé, en ce qu'elle est toujours désorganisation de l'espace. Et cela soit par contagion (un peuple errant poussant au mouvement erratique un autre peuple - les Barbares d'Asie centrale mettant en marche les tribus germaniques), soit, plus systématiquement, parce que l'errance, entrant en rupture avec les modes de circulation réglée, condamne les populations non errantes à l'isolement, à la fixité :

« C'était là l'effet des invasions, de ces apparitions des bandes barbares [...]. Elles détruisaient toute correspondance régulière, habituelle, facile entre diverses parties du territoire ; [...] elles brisaient les liens qui unissent entre eux les habitants d'un même pays [...] ; elles isolaient les hommes [...] l'organisation sociale était attaquée, les membres ne tenaient plus les uns aux autres, les muscles ne jouaient plus, le sang ne circulait plus librement ni sûrement dans les veines¹⁵. »

Inversement, l'extrême fixité, l'enracinement dans le sol, produit en réaction du mouvement erratique. Les esclaves-paysans gallo-romains, accablés, quand ils ne meurent pas de désespoir, fuient leurs terres, vont rejoindre les barbares de Germanie¹⁶, - comme le font quelques siècles plus

¹⁰. *Histoire de France*, livre I, chapitre 4, p. 77.

¹¹. *Histoire de France*, livre I, chapitre 1, p. 33.

¹². *Histoire de France*, livre I, chapitre 4, p. 77.

¹³. *Histoire de France*, livre II, chapitre 1, p. 100.

¹⁴. *Histoire de France*, livre I, chapitre 4, p. 77.

¹⁵. *Histoire de France*, livre II, chapitre 1, p. 103. Michelet cite ici Guizot, mais adhère pleinement au propos, qu'il reprendra maintes fois à son compte, métaphore organique comprise.

¹⁶. Voir *Histoire de France*, livre I, chapitre 3, p. 70-71.

tard les serfs du haut moyen âge, qui brisent le lien avec la glèbe et s'agrègent aux hordes de pillards Normands, dont ils dirigent parfois les courses aventureuses et féroces¹⁷.

Ces balancements d'un pôle à l'autre, à la fois logiques et chronologiques, ponctuels et structurels, montrent suffisamment que, pour Michelet, ni l'errance ni l'enracinement absolu ne constituent un rapport stable et sain à l'espace. Ils permettent, dans le récit de cette « proto-histoire » de la nation française, de figurer la communauté comme en quête d'un équilibre difficile à conquérir, tendue vers l'invention d'un espace et d'un rapport à l'espace enfin viable et réglé.

Reste à voir comment, dès le récit de cette proto-histoire, la préfiguration de ce bon espace et de ce bon rapport à l'espace se réfère à la nation, au modèle national. Comment, dès avant l'apparition nette d'un espace national, d'une vitalité nationale, Michelet suggère que le seul bon espace et le seul bon rapport à l'espace ne peuvent être réalisés que dans et par la Nation.

Il est remarquable que Michelet, dans chacun des deux cycles, donne pour centre de tentatives d'organisation le lieu qui deviendra le centre de la nation France. A l'époque gauloise, il s'agit des Kymrys, tribu celte arrivée après les autres. Elle est présentée comme un premier ferment d'organisation, de stabilisation des tribus erratiques : ces « nouveaux venus [...] avaient, ce semble, plus de sérieux et de suite dans les idées ; moins indisciplinables, ils étaient gouvernés par une corporation sacerdotale, celle des druides [...] qui enseignaient l'immortalité de l'âme¹⁸. » Or ces Kymrys s'installent « principalement au centre de la France, sur la Seine et la Loire¹⁹. » L'emploi du mot « France », qui n'a évidemment aucun sens pour l'époque ici évoquée, signale fortement le caractère préfiguratif de l'événement relaté²⁰.

Dans le second cycle, ce rôle préfiguratif est joué par le royaume de Neustrie, lui aussi situé dans la zone qui deviendra le centre de la future France, et qui dès la fin du VI^{ème} siècle laisse apparaître les principales caractéristiques de ce qui, aux yeux de Michelet, constituera la France : centralisation monarchique contre l'influence des grands féodaux, et fusion des races :

Dans la Neustrie, au contraire [de l'Ostrasie, trop déportée vers l'est du futur territoire national, trop « allemande »], le pouvoir royal paraît se fortifier. Moins belliqueuse que le royaume d'Ostrasie, moins riche que la Bourgogne, la Neustrie ne pouvait subsister qu'autant que les vaincus reprendraient place auprès des vainqueurs²¹.

Dans les deux cas, ces tentatives d'organisation échouent. La barbarie l'emporte sur la civilisation relative. Mais cette fois, au contraire de l'épisode carolingien, il y a bien prématuration, et donc préfiguration. Le récit micheletien, par ces jeux discrets mais sensibles de superposition des temps, fait de la constitution d'un espace national, autour d'un centre prédéterminé de toute éternité, une fatalité positive.

Enfin, autour de ce centre entr'aperçu, préfiguré, le territoire. La fin de l'errance et la dissolution de l'empire, la fixation générale liée à l'instauration du régime féodal, ont pour principal effet de faire apparaître à l'historien le territoire de la Nation, de ce qui sera la France. C'est ici qu'intervient

¹⁷. Voir *Histoire de France*, livre II, chapitre 3, p. 168.

¹⁸. *Histoire de France*, livre I, chapitre 1, p. 36.

¹⁹. *Ibid.*

²⁰. On reviendra plus loin sur cet usage de la préfiguration dans l'écriture historique de Michelet.

²¹. *Histoire de France*, livre II, chapitre 1, p. 110.

le fameux « Tableau de la France » (livre III), exact inverse du tableau de l'Allemagne qui ouvrait le deuxième livre :

Les populations, si longtemps flottantes, se sont enfin fixées et assises. [...] La variété infinie du monde féodal, la multiplicité d'objets par laquelle il fatigue d'abord la vue et l'attention, n'en est pas moins la révélation de la France. Pour la première fois elle se produit dans sa forme géographique. Lorsque le vent emporte ce vain et uniforme brouillard, dont l'Empire allemand [c'est-à-dire, bien sûr, l'empire carolingien] avait tout couvert et tout obscurci, le pays apparaît, dans ses diversités locales, dessiné par ses montagnes, par ses rivières²².

Certes, le « Tableau de la France », s'il affirme en quelque sorte la prédestination nationale, la fatalité positive, inscrite dans l'espace physique, qui pousse la France à être France, exalte également le lent travail historique qui a été nécessaire à la constitution véritable de la Nation²³. Car si dès l'an mil l'espace national est là, visible au moins au regard de l'historien, il est encore là comme un vaste corps démembré, dont les parties ne sont encore que juxtaposées. L'enracinement féodal révèle la forme de la France, mais elle ne lui donne pas vie. Pour faire circuler le sang dans ce grand corps, pour faire de cet espace un espace proprement national, animé par un mouvement organique, régulier et centré, il faudra donner un nouveau coup de balancier, le plus surprenant et le plus dramatique peut-être, de la fixité à l'errance : à peine installée, la féodalité accouche de la croisade.

LA CROISADE, UNE ERRANCE RUSEE

La croisade, c'est-à-dire la première, qui dans le texte micheletien fonctionne à la fois comme rupture et paradigme.

Accordons-nous d'abord sur un point : la croisade est une errance. Elle en a toutes les formes, elle est débordante, vague et vaine. C'est un mouvement qui se déploie dans un espace sans repère topographique fiable : « à chaque ville ou château qu'ils [les Croisés populaires] apercevaient, [ils] demandaient dans leur simplicité : N'est-ce pas là cette Jérusalem où nous allons²⁴ ? » C'est un mouvement de masse, violent, et qui mobilise une vaste et vaine dépense de peuple, reproduisant le cycle déjà aperçu dans les livres précédents : expansion et contagion rapides, suivies d'une dissolution plus rapide encore :

en France tout le monde s'arma. [...] On vit des hommes prendre en dégoût tout ce qu'ils avaient aimé. Leurs riches châteaux, leurs épouses, leurs enfants, ils avaient hâte de tout laisser là. [...] ils se prêchaient les uns les autres [...] Ils arrivèrent [...] en Hongrie et dans l'Empire grec. [...] on les suivit à la piste, on les chassa comme des bêtes fauves. Ceux qui restaient, l'empereur leur fournit des vaisseaux, et les fit passer en Asie, comptant sur les flèches des Turcs. L'excellente Anne Comnène est heureuse de croire qu'ils laissèrent dans la plaine de Nicée des montagnes d'ossements et qu'on en bâtit les murs d'une ville²⁵.

²². *Histoire de France*, livre III, p. 185.

²³. Comme me l'a fait judicieusement remarquer Paule Petitier, ce dont je la remercie.

²⁴. *Histoire de France*, livre IV, chapitre III, p. 263.

²⁵. *Ibid.*, p. 262-263.

Certes, ce mouvement est tout entier directionnel, radicalement tendu vers un point qui est un centre : la ville sainte. Mais ce centre est illusoire : Jérusalem s'avère infiniment décevante, et Godefroi de Bouillon en fait l'amère expérience : il « n'eut pas plutôt la Terre Sainte qu'il s'assit découragé sur cette terre, et languit de reposer dans son sein²⁶. » D'ailleurs, selon Michelet, cette illusion est dénoncée dès l'époque de la seconde Croisade :

L'idée de la religion, du salut éternel, n'était plus attachée à une ville, à un lieu. On avait vu de près Jérusalem et le saint sépulcre. On s'était douté que la religion et la sainteté n'étaient pas enfermées dans ce petit coin de terre qui s'étend entre le Liban, le désert et la mer Morte. Le point de vue matérialiste qui localisait la religion avait perdu son empire²⁷.

Est-ce donc là le début d'un nouveau cycle, devant aboutir à une nouvelle fixation, un nouvel enracinement au sol, au « local », étroitement compris. Précisément non. Par toute une série de ruses de la raison historique, la croisade, pour Michelet, va déboucher sur la véritable mise en route du mouvement national, de la conquête, lente et difficile, d'une espace national. Cela, grâce à deux agents principaux : le peuple et le roi.

Commençons par le peuple. La croisade, la première croisade, rend le peuple apte à un devenir national, en fait un agent, faible d'abord, et irrégulier, mais tenace à l'échelle des siècles, de la constitution de la Nation. D'abord parce que la mise en mouvement du peuple, même erratique, l'arrache à la glèbe du servage. Quels que puissent être les avantages relatifs de l'enracinement local, la liberté, indispensable à la Nation, est d'abord liberté de mouvement : « Le grand mouvement de la croisade ayant un instant tiré les hommes de la servitude locale, les ayant mené au grand air par l'Europe et l'Asie, ils cherchèrent Jérusalem, et rencontrèrent la liberté²⁸. » Avec la liberté, l'égalité. La perte des repères, spatiaux mais également sociaux, propre à l'errance épique, produit une désaliénation qui préfigure l'unité nationale, et dans un premier temps fait relever la tête au serf : « Les serfs eurent aussi leur histoire héroïque », et « Plus d'un serf put dire au baron : « Monseigneur, je vous ai trouvé un verre d'eau dans le désert ; je vous ai couvert de mon corps au siège d'Antioche ou de Jérusalem²⁹ » ». Enfin, lancée d'abord vers la conquête d'un centre illusoire, la croisade finit par faire retour au vrai centre, local d'abord, mais dans un mouvement qui rend possible la marche à la Nation : pour Michelet, le mouvement des communes est le fruit inattendu de l'errance vers Jérusalem³⁰.

Deuxième agent de la marche à la Nation, le roi tire parti de la croisade. Celle-ci marque pour Michelet le moment où s'inverse en France la tendance féodale à l'émiettement du pouvoir, au profit de ce principe d'unification nationale qu'est l'état monarchique. Cela d'une manière toute indirecte, mais fort simple : les grands barons partent, laissent leurs fiefs et vont courir sur les chemins vagues de l'orient les fortes aventures de l'errance. Le roi, lui, reste : « Le roi seul restait fidèle au sol de France, plus grand chaque jour par l'absence et par la préoccupation des barons³¹. »

²⁶. *Histoire de France*, livre IV, chapitre 4, p. 270.

²⁷. *Histoire de France*, livre IV, chapitre 5, p. 289.

²⁸. *Histoire de France*, livre IV, chapitre 4, P. 271-272.

²⁹. *Histoire de France*, livre IV, chapitre 4, p. 272.

³⁰. *Ibid.*

³¹. *Histoire de France*, livre IV, chapitre 4, p. 276.

Il reste au centre d'un royaume qui sera de moins en moins fictif, et qui se transformera un jour en espace national.

Pour toutes ces raisons, la croisade est rupture. Mais cette rupture prend du temps à s'affirmer. Pour Michelet, la dynamique d'accès à l'espace national est dès lors lancée, - mais elle patine, et même, souvent, régresse (comme semble alors le faire le récit historique lui-même, dont l'unité et la direction semblent souvent alors se perdre, avant d'être retrouvée plus fermes et plus éclatants avec Jeanne d'Arc, puis Louis XI). C'est que la croisade est aussi, non plus rupture, mais mémoire, référence, paradigme pour toutes les errances médiévales ultérieures. Néanmoins, avec elle, il semble bien que la positivité historique de l'errance soit achevée. Désormais, tout mouvement erratique sera compris par l'historien comme éminemment préjudiciable à la constitution de la Nation, à l'émergence et à l'organisation d'un espace national, d'un mouvement national.

On peut distinguer trois types principaux d'errances médiévales, toutes éminemment préjudiciables à la constitution de la nation, à l'émergence et à l'organisation d'un espace national, d'un mouvement national.

On peut distinguer trois types d'errances médiévales récurrentes, malheureusement persistantes.

ERRANCES GUERRIERES, ERRANCES POPULAIRES, ERRANCES MYSTIQUES

* **Errances guerrières**

On l'a vu, même erratiques, les expéditions guerrières des Celtes, des Francs, ont eu leur positivité. Mais dès que la féodalité a révélé les formes de ce qui sera le territoire national, et tant que celui-ci n'est pas organisé, toute expédition hors de ces frontières apparaît à Michelet vaine et erronée. Les multiples expéditions lointaines relatées par le récit micheletien vont dès lors prendre les traits caractéristiques de l'errance : vaste débauche de force et rapide dissolution. S'ajouteront quelques formes plus précises, à peu près systématiquement reprises dans le récit de chaque expédition, et qui s'opposent à toute héroïsation épique : erreurs d'itinéraire ou désorientation, manque de coordination des forces, mauvais usage du temps, conditions météorologiques déplorables, pénurie de vivres, maladies, et pour finir lamentable clochardisation de l'armée, d'autant plus radicale que celle-ci était brillante et luxueuse au départ³². Les exemples sont légion. On peut évoquer les deux malheureuses croisades de Saint Louis³³, l'expédition d'Italie menée en 1384 par Charles d'Anjou³⁴, mais aussi de nombreuses « descentes anglaises » sur le territoire français, durant la guerre de cent ans, comme celle de 1374 :

Débarqué à Calais, Lancastre traversa la France, sans trouver rien à faire, ni bataille à livrer, ni ville à prendre : tout était fermé, en défense. Les Anglais ne purent rançonner que quelques villages. Tant qu'ils furent dans le Nord, les vivres abondaient : « Ils dînaient tous les jours splendidement. » Mais dès qu'ils furent dans l'Auvergne, ils ne trouvèrent plus ni vivres, ni fourrages. La faim, les maladies

³². A l'évidence, le paradigme de la retraite de Russie est clairement lisible dans ce motif.

³³. Voir *Histoire de France*, livre IV, chapitre 8, p. 371-375 et p. 383-385.

³⁴. Voir *Histoire de France*, livre VII, chapitre 1, p. 581-582.

firent dans l'armée des ravages terribles. Ils étaient partis de Calais avec trente mille chevaux ; ils arrivèrent à pied en Guyenne ; c'était une armée de mendiants ; ils demandaient de porte en porte leur pain aux Français³⁵.

Les expéditions lointaines (ou simplement hors des futures frontières du territoire prédestiné) deviennent de plus en plus nettement signes d'une politique arriérée, de trahisons personnelles de féodaux poursuivant leurs intérêts propres³⁶, voire des premiers dérèglements d'un roi fou (Charles VI)³⁷.

Cette errance guerrière dégénère, pendant la guerre de cent ans, dans l'immonde brigandage des Compagnies, restes d'armées se livrant au pillage, sous la direction d'un chef noble. Leur caractère « anti-national » est visible dans la mauvaise confusion des peuples qui y sont représentés, - véritable Babel en perpétuel mouvement³⁸ - et leur danger pour la nation est évident, en ce qu'elles réduisent à néant tout effort de mouvement réglé, condamnent à l'isolement, pourrissent et disloquent l'organisme national :

Le royaume, sans force, se mourant, pour ainsi dire, et perdant conscience de soi, gisait comme un cadavre. La gangrène y était, les vers fourmillaient ; les vers, je veux dire les brigands, anglais, navarrais. Toute cette pourriture isolait, détachait l'un de l'autre les membres du pauvre corps. On parlait du royaume ; mais il n'y avait plus d'États vraiment généraux, plus rien de général, plus de communication, de route pour s'y rendre. Les routes étaient des coupe-gorges³⁹.

* **errances populaires**

Leurs apparitions dans le texte me semblent bien plus angoissées que l'évocation des expéditions guerrières erratiques, ou même du brigandage fourmillant et tournoyant des Compagnies. Régulièrement, dans le récit micheletien, des pans entiers du peuple de France semblent pris d'une fièvre d'errance, souvent référée au souvenir de la croisade. A travers plusieurs siècles, les principaux traits du phénomène se reproduisent, presque inchangés : contagion rapide, amplitude multi-directionnelle du mouvement, remise en cause des fondements de l'autorité politico-religieuse comme de l'ordre social (propriété privée et famille), rapide dissolution dans les abîmes de l'Histoire - ou dans les trous du récit historiques. Ainsi des flagellants du XIV^{ème} siècle :

Dans l'abandon où les laissait l'Église, dans leur mépris des prêtres, ils se passaient de sacrements ; ils mettaient à la place des mortifications sanglantes, des courses frénétiques. Des populations entières partirent, allèrent sans savoir où, comme poussées par le vent de la colère divine. Ils portaient des croix rouges ; demi-nus sur les places, ils se frappaient avec des fouets armés de pointes de fer, chantant des cantiques qu'on n'aurait jamais entendus. Ils ne restaient dans chaque ville qu'un jour et une nuit [...]

³⁵. *Histoire de France*, livre VI, chapitre 4, p. 559.

³⁶. Voir notamment *Histoire de France*, livre VII, chapitre 1, p. 582.

³⁷. Voir *Histoire de France*, livre VII, chapitre 1, notamment p. 590.

³⁸. Voir *Histoire de France*, notamment livre VI, chapitre 3, p. 545 ; chapitre 4, p. 550 ; livre VIII, chapitre 2, p. 747.

³⁹. *Histoire de France*, livre VI, chapitre 3, p. 527.

Les flagellants allèrent d'abord d'Allemagne aux Pays-Bas. Puis cette fièvre gagna en France, par la Flandre. [...] La pape les condamna ; le roi ordonna de leur courir sus. Ils n'en furent pas moins, à Noël (1349), près de huit cent mille⁴⁰.

* **Errances mystiques**

Très liées, surtout aux XIII^{ème} et XIV^{ème} siècles, aux errances populaires, elles doivent néanmoins être observées dans leur autonomie, surtout au travers du mouvement franciscain. La geste de Saint François et de ses disciples allie à nouveau errance, condamnation des autorités en place et refus de la propriété et de l'ordre privé :

La pauvreté, sœur de charité, était alors l'idéal des franciscains. Ils aspiraient à ne rien posséder. [...] Cela pouvait paraître sublime et risible ; mais, au premier coup d'oeil, on n'en voyait pas le danger. Cependant, faire de la pauvreté absolue la loi de l'homme, n'est-ce pas condamner la propriété ? précisément comme, à la même époque, les doctrines de fraternité idéale et d'amour sans bornes annulaient le mariage, cette autre base de la société civile.

A mesure que l'autorité s'en allait, que le prêtre tombait dans l'esprit des peuples, la religion, n'étant plus contenue dans les formes, se répandait en mysticisme.

[...] Quelque morte que pût être la conscience de ces papes [Clément V, Jean XXII], ne devaient-ils pas se troubler et souffrir en eux-mêmes, quand il leur fallait juger, proscrire, ces malheureux sectaires, cette folle sainteté, dont tout le crime était de vouloir être pauvres, de jeûner, de pleurer d'amour, de s'en aller pieds nus par le monde, de jouer, innocents comédiens, le drame suranné de Jésus⁴¹ ?

La tonalité du texte laisse transparaitre, semble-t-il, une certaine sympathie du narrateur historique à l'égard de ces « innocents comédiens ». Ils ne faudrait pas s'y tromper : la remise en cause de tout mouvement réglé, comme de la propriété privée et du mariage, ne laisse pas d'être inquiétante. D'ailleurs, l'évolution de l'ordre dès le siècle suivant (XV^{ème}) montre que rien de bon ne pouvait sortir d'une telle folie mystique, fût-elle douce à l'origine. Le premier apologiste du duc de Berry, l'odieux assassin de duc d'Orléans (cet esprit si délicieusement français cher au coeur national de Michelet), fut « un moine mendiant de la pauvre et sale famille de saint François. Ces cordeliers, d'autant plus hardis qu'ils n'avaient que leur corde et leurs sandales, se jetaient volontiers en avant⁴². »

Mais c'est surtout le rôle conféré par Michelet à *l'Imitation de Jésus-Christ* qui fournit en quelque sorte la contre-épreuve de l'errance mystique des franciscains. Pourtant, on pourrait croire au premier abord que la doctrine de ce livre reprend la justification chrétienne de l'errance, et justifie les débordements de saint François et de ses mystiques disciples : « Tu n'as point ici de demeure permanente, où que tu sois, professe ce livre saint. Tu es étranger et pèlerin [...]⁴³. » Mais, pour Michelet, la leçon, la logique de ce livre est au fond toute différente. D'abord en ce que *L'Imitation* est délibérément et avec insistance « nationalisée » par l'historien, qui en fait un livre éminemment français, qui a aidé la France à survivre et à se révéler⁴⁴. Ensuite parce que ce livre invite non à la dissipation spectaculaire dans l'espace de l'errance, à l'annulation de l'individualité dans la grande

⁴⁰. *Histoire de France*, livre VI, chapitre 1, p. 511.

⁴¹. *Histoire de France*, livre V, chapitre 4, p. 459-460.

⁴². *Histoire de France*, livre VIII, chapitre 2, p. 635.

⁴³. *Histoire de France*, livre X, chapitre 1, p. 729.

⁴⁴. *Ibid.*

nappe mystique de l'amour divin, mais qu'il proclame la nécessité d'une concentration, d'une concentration sur soi, sur le point intime :

« Le royaume de Dieu est en vous, dit Notre-Seigneur Jésus-Christ. *Rentre* donc de tout ton coeur en toi-même [...] tu n'auras de *repos* en nul lieu, sinon au coeur, quand tu seras vraiment joint à Dieu. Que regardes-tu donc çà et là pour trouver repos ? Sois ton *habitation* aux cieus par l'amour [...]»⁴⁵ »

Mysticisme certes, mais mysticisme centré, centré sur l'individu. Si *L'Imitation* a contribué à sauver la France, c'est parce que ce livre a permis de résister à la tentation de l'annulation de l'individualité, à la grande fièvre de l'errance confuse et illimitée, comme à l'autre maladie du temps, la division intime⁴⁶.

Dans cette optique, l'épopée de Jeanne d'Arc va constituer la bonne extériorisation de ce mouvement, préalable et nécessaire, de concentration mystique : « L'Imitation de Jésus-Christ, sa passion reproduite dans la Pucelle, telle fut la rédemption de la France⁴⁷. »

L'EMERGENCE D'UN ESPACE NATIONAL, PAR LA MISE EN PLACE D'UN MOUVEMENT NATIONAL

Dans le récit micheletien deux phénomènes majeurs vont, contre les récurrences erratiques, permettre l'émergence, dans le chaos apparent des siècles médiévaux d'un espace national, animé d'un mouvement organique, régulier et centré. Il s'agit de la croisade nationale animée par Jeanne d'Arc, et du long effort des rois de France et de l'état monarchique pour organiser l'espace soumis au roi en territoire national, ou quasi national, en quelque sorte préparé à la Nation (cet effort culmine, pour le moyen âge, avec Louis XI). Ces deux phénomènes sont de nature assez différentes, mais ont en commun de porter essentiellement sur l'espace et son occupation, et de détourner au profit de l'espace organisé et du mouvement réglé certains des caractères, certaines des énergies propres au mouvement erratique.

* La croisade nationale de Jeanne d'Arc

Je crois qu'aux yeux de Michelet la plus grande gloire de Jeanne d'Arc n'est pas d'avoir sauvé Orléans, ni même précisément d'avoir fait sacrer Charles VII. Mais bien, à l'occasion de la marche sur Reims, d'avoir si j'ose dire « nationalisé » l'esprit de croisade, d'avoir remis en mouvement, plus exactement d'avoir rendu au bon mouvement le peuple de France, - cela au moment même où les terribles fléaux du XIV^e et du début du XV^e siècles menaçait celui-ci d'un retour à l'alternative de la fixité et de l'isolement (les tourbillonnantes Compagnies de pillards menaçant toute communication régulière) et de l'errance absolue⁴⁸.

⁴⁵. *Ibid.*, je souligne.

⁴⁶. Voir *Histoire de France*, livre VII, chapitre 1, p. 578 : « qui eût ouvert un coeur d'homme, il y aurait trouvé toute une guerre civile, etc. »

⁴⁷. *Histoire de France*, livre X, chapitre 1, p. 730.

⁴⁸. Selon Michelet, entre 1418 et 1422, surtout dans les campagnes avoisinant Paris, le désespoir était devenu tel qu'« on aimait mieux s'en aller, laisser son bien [...]. Les laboureurs mêmes quittaient leur champ et jetaient la pioche, ils se disaient entre eux : « Fuyons aux bois avec les bêtes sauvages... adieu les femmes et les enfants... faisons le pis que nous pourrons. Remettons-nous-en la main du Diable. » » (*Histoire de France*, livre IX, chapitre 3, p. 721)

Voulue par la Pucelle contre l'avis des conseillers et des barons, la marche au sacre, d'Orléans à Reims, déclenche « un irrésistible élan de pèlerinage et de croisade⁴⁹. » Et en effet, cette marche reprend à la croisade plusieurs traits que le récit micheletien nous a auparavant appris à référer au mouvement erratique. D'abord le caractère fiévreux, contagieux, massif, enthousiaste et même mystique de la mise en mouvement, avec son expansion apparemment illimitée : « Chaque jour affluaient des gens de toutes les provinces qui venaient au bruit des miracles de la Pucelle [...] Au départ ils étaient douze mille ; mais le long de la route, la masse allait grossissant ; d'autres venaient, toujours d'autres [...]»⁵⁰. » D'autre part le relatif effacement, dans et par le mouvement, des hiérarchies et des identifications sociales : « ceux qui n'avaient pas d'armures suivaient la sainte expédition en simples jacques, tout gentilshommes qu'ils pouvaient être [...]»⁵¹. » Enfin l'irruption dans le récit des métaphores liquides, océaniques : « L'indolent jeune roi lui-même finit par se laisser soulever à cette vague populaire, à cette grande marée qui montait et poussait au nord⁵². »

Mais là s'arrête la comparaison. Loin d'être erratique, la croisade nationale de Jeanne d'Arc maintient les formes du mouvement réglé, et surtout travaille directement à la production-révélation d'un espace organique, à la fois homogène et centré. Au mouvement d'expansion contagieuse ne succède cette fois aucune dissolution rapide, aucune destruction brutale de la masse en mouvement. Cette masse est et demeure solidaire des instances d'ordre et d'administration : l'armée régulière, le roi lui-même et l'état en la personne des conseillers royaux. Le mouvement de la croisade nationale est fermement dirigé vers un centre, - non pas un centre illusoire et vain comme Jérusalem, mais un centre pertinent, éminemment politique tout autant que mystique, centre dont l'atteinte conditionne la désaliénation et la réorganisation de l'espace national. Il s'agit, bien sûr, de Reims :

Charles VII devait saisir ce moment, aller hardiment d'Orléans à Reims mettre la main sur la couronne. [...] Puisqu'ils [les Anglais] avaient fait l'insigne faute de ne point sacrer encore leur jeune Henri VI, il fallait les devancer. Le premier sacré devait rester roi⁵³.

Enfin le mouvement en lui-même acquiert une valeur organisatrice, identifiante, indépendamment même de sa direction, de son but : « C'était aussi une grande chose pour Charles VII de faire sa royale chevauchée à travers la France anglaise, de prendre possession, de montrer que partout en France le roi est chez lui⁵⁴. »

Et néanmoins, l'œuvre de Jeanne d'Arc demeure incomplète. Car si la Pucelle entraîne roi et peuple au centre mystique et dynastique, Reims, elle échoue devant le centre politique, déjà véritablement centre territorial, Paris⁵⁵. Chose grave. Parce que la réorganisation de l'espace manque

⁴⁹. *Histoire de France*, livre X, chapitre 3, p. 755.

⁵⁰. *Ibid.*

⁵¹. *Ibid.*

⁵². *Ibid.*

⁵³. *Histoire de France*, livre X, chapitre 3, p. 754.

⁵⁴. *Ibid.*

⁵⁵. Elle-même connaît d'avance cette limite : « le roi marcha sur Paris (août). Ce n'était pas l'avis de la Pucelle : ses voix lui disaient de ne pas aller plus avant que Saint-Denis. La ville des sépultures royales était, comme celle du sacre, une ville sainte ; au-delà, elle pressentait quelque chose sur quoi elle n'avait plus d'action. Charles VII eût dû penser de même. Cette inspiration de sainteté guerrière, cette poésie de croisade qui avait ému les campagnes, n'y avait-il pas danger à la mettre en face de la ville raisonneuse et prosaïque, du peuple moqueur, des scolastiques et des cabochiens ? » (*Histoire de France*, livre X, chapitre 3, p. 759)

son point essentiel ; parce que cet échec prouve un manque radical d'unité, d'accord entre le centre et l'espace, la tête et le corps ; parce que désormais, l'oeuvre d'organisation nationale de l'espace va revenir à peu près exclusivement au roi et à son état, sans que plus jamais celui-ci ne parvienne, ni ne tente vraiment, d'articuler à son effort politique, le plus souvent froidement matériel et rusé, la sainte énergie, l'enthousiasme religieux du peuple en marche.

Pour Michelet, il est clair cependant que tout ce que la geste de Jeanne d'Arc a promis et n'a pas pu tenir, la Révolution française, et surtout le mouvement des Fédérations, sera appelée à l'accomplir. Apparaît ici une tendance récurrente de l'écriture historique micheletienne, héritée sans doute des « figuratifs » bibliques (au sens où Pascal notamment entend ce mot⁵⁶), et de la lecture symbolique des Écritures qui en découle. Différents moments de l'histoire de France, éloignés le plus souvent de plusieurs siècles, entrent ainsi en résonance (surtout entre l'*Histoire de France* consacrée au moyen âge et l'*Histoire de la Révolution française*), le premier (pré)figurant le second, qui le complète et/ou l'achève, - l'un n'étant ni lisible ni même possible sans l'autre.

* **L'organisation royale de l'espace**

Aux yeux de Michelet, l'oeuvre royale, au moins jusqu'à la fin de Moyen âge, est globalement positive. Michelet est républicain, mais avant tout nationaliste. Comme la plupart des historiens de son temps, il reconnaît à l'institution monarchique d'avoir préparé les voies de la Nation, - accomplie souverainement sous sa forme républicaine. Ce travail préparatoire est pour une part essentielle un travail sur l'espace. L'oeuvre royale consiste à faire émerger du « territoire naturel » de la France, un organisme : à le vivifier par le mouvement réglé, la circulation interne régulière, à lui conférer un centre, organiquement lié aux membres. Ce travail passe par une réduction des tendances erratiques, d'où qu'elles viennent, même si pour ce faire il semble reprendre certaines de leurs caractéristiques.

Saint Louis déjà, entre ses deux malheureuses et erratiques, croisades, a œuvré en ce sens. Dans le bilan qu'il fait du règne, Michelet salue dans le saint roi celui qui

en 1256 ou 1257, [...] rendit un arrêt contre le seigneur de Vesnon, par lequel il le condamna à dédommager un marchand, qui en plein jour avait été volé dans un chemin de sa seigneurie. Les seigneurs étaient obligés de faire garder les chemins depuis le soleil levant jusqu'au soleil couché⁵⁷.

Mais c'est surtout après la croisade nationale de Jeanne d'Arc que s'affirme pleinement cet aspect de l'action royale. A partir du règne de Charles VII la mobilité, le déplacement étonnant de rapidité semblent changer profondément de nature et de valeur. Ils étaient auparavant essentiellement référés à l'errance tourbillonnante et a-centré, des barbares, des brigands, des bandes mystiques et populaires. La rapidité étonnante du déplacement, et son perpétuel renouvellement, sont désormais le fait du roi et/ou de ses armées, de son état (arrivée inattendue des armées royales si loin de leur point de départ⁵⁸, artillerie mobile de Charles VII commandée par Jean Bureau⁵⁹ etc.). Cette rapidité

⁵⁶. Sur cette question voir Gérard Bras et Jean-Pierre Cléro, *Pascal - Figures de l'imagination*, Paris, P.U.F. coll. « Philosophies », 1994.

⁵⁷. *Histoire de France*, livre IV, chapitre 8, p. 386.

⁵⁸. Voir notamment *Histoire de France*, livre XI, chapitre 2, p. 815.

⁵⁹. Voir notamment *Histoire de France*, livre XI, chapitre 2, p. 808 et suivantes.

vire à l'ubiquité du roi en son état, désormais toujours et partout présent, conférant au territoire son homogénéité et prouvant son aptitude à la circulation⁶⁰.

L'action de Louis XI constitue l'apogée de cette transformation. Lisons son portrait au jour de son couronnement, alors qu'il demeure enfermé dans son hôtel des Tournelles :

Il avait eu la bizarrerie de s'en tenir aux quelques serviteurs qu'il amenait de Brabant ; [...]. Au fait, il n'avait pas besoin d'établissement ; sa vie devait être un voyage, une course par tout le royaume. A peine roi, il prit l'habit de pèlerin, la cape de gros drap gris, avec les houseaux de voyage, et il ne les ôta qu'à la mort. Campé plus que logé dans ce vaste hôtel des Tournelles, s'agitant, s'ingéniant de mille sortes, [...] il semblait [...] possédé du démon de l'avenir⁶¹.

Portrait d'un roi éternel voyageur, pèlerin, nomade en quelque sorte - mais non pas errant. La « course » perpétuelle sera limitée aux frontières du royaume (à l'exception très intéressante de Liège), - mouvement perpétuel, perpétuelle inquiétude, mais tout entiers tendus vers l'avenir : l'état moderne, et l'espace national.

Louis XI en voyage perpétuel, loin de virer à l'errance et de désorganiser l'espace, révèle en permanence sa compréhension des propriétés d'un espace appelé à la Nation. En particulier, il connaît fort bien son centre et sa puissance. Ainsi, lors de la crise du Bien public : « Le roi, qui savait tout, se hâtait d'autant plus. [...]. Il accourait pour se jeter dans Paris, sentant qu'avec Paris, quoi qu'il arrivât, il serait toujours roi de France⁶². » Surtout, il oeuvre matériellement à organiser l'espace, de manière organique, centrée, nationale déjà même si d'abord exclusivement étatique :

Le premier besoin, dans une telle crise [toujours la conjuration des Grands, qui vise à démembrement le royaume], c'était de savoir tout, de savoir vite. Il établit la poste : de quatre lieues en quatre lieues un relais, où l'on fournirait des chevaux aux courriers du roi, à nul autre, sous peine de mort. Grande et nouvelle chose ! dès lors tout allait retentir au centre ; le centre pouvait réagir à temps⁶³.

L'œuvre de Louis XI, toute entière tendue vers l'émergence d'un espace national animée d'un mouvement régulier, apparaît d'autant plus nettement dans le récit micheletien qu'elle se déroule en opposition, et en parallèle, avec la geste héroïque de son rival, le duc de Bourgogne Charles le Téméraire. Celle-ci est également marquée du sceau du mouvement perpétuel, - mais relève d'une autre nature, d'un autre espace, d'une autre temporalité. A la rapidité monarchique, précise, organisée et têtue s'oppose le vague des aspirations et des mouvements bourguignons⁶⁴; à la course perpétuelle à l'intérieur d'un royaume sans cesse mieux délimité, fermé, s'oppose le débordement perpétuel, dans toutes les directions et hors des limites naturelles, des expéditions bourguignonnes⁶⁵ ; à la mise à l'épreuve et à la confortation de l'homogénéité de l'espace royal, dans et par le

⁶⁰. Et ce jusqu'au panoptisme de l'état moderne, qui s'incarne dans le regard de Louis XI, évoqué dans un texte où Michelet semble annoncer Foucauld : « Le Moyen âge avait une chose dont plusieurs remerciaient Dieu, c'est que, dans cette confusion obscure, on passait souvent ignoré ; bien des gens vivaient, mouraient inaperçus... Cette fois, l'on crut sentir qu'il n'y aurait plus rien d'inconnu, qu'un esprit voyait tout, un esprit malveillant. [...] Cette puissance nouvelle, inouïe, le roi - ce dieu ? ce diable ? - se trouvait partout. Sur chaque point du territoire il pesait du poids d'un royaume. » (*Histoire de France*, livre XIII, chapitre 2, p. 905)

⁶¹. *Histoire de France*, livre XIII, chapitre 1, p. 883.

⁶². *Histoire de France*, livre XIV, chapitre 1, p. 916.

⁶³. *Histoire de France*, livre XIV, chapitre 1, p. 910.

⁶⁴. Voir notamment *Histoire de France*, livre XII, chapitre 2, p. 863.

⁶⁵. Voir notamment *Histoire de France*, livre XVII, chapitre 1, p. 1019-1020.

mouvement du roi, s'oppose la nature hétéroclite, monstrueuse, « impériale » de l'espace gouverné et traversé par le duc, « ce chaos de provinces⁶⁶ » ; à l'existence, sans cesse réaffirmée et réactivée par le roi, d'un centre unique du territoire royal, s'oppose la dualité des centres bourguignons (Pays-Bas ou Bourgogne ?), et la recherche par le duc d'un nouveau centre : la Lorraine, Nancy⁶⁷ - sous les murs de laquelle il trouvera la mort ; enfin, à une existence politique tendue tout entière vers l'avenir, caractérisé par l'état moderne (et bourgeois) et par la forme nationale, s'oppose la persistance archaïque du brillant chevaleresque et féodal, des désirs confus de croisade et d'empire.

Le mouvement erratique est de la sorte tout entier reversé sur le Téméraire, faisant saillir le caractère réglé, centré et organique de l'espace voulu et en partie créé par Louis XI. Se trouvent ainsi figurés, dans ces deux rapports opposés à l'espace, l'inaptitude radicale de la Bourgogne à devenir Nation, et la prédestination de la France à devenir *la* Nation par excellence.

Prédestination, mais non encore réalisation. L'émergence d'un espace national reste entravée par l'anomie du peuple national⁶⁸. Pas de Nation sans mise en mouvement populaire, - et ce mouvement les rois de France et leur état, depuis Charles VII et la Pucelle, n'ont pu ni voulu vraiment le mettre en marche. Il faut attendre la Révolution française pour voir émerger enfin l'espace proprement national, dans la concomitance d'un nouvel ordre étatique et administratif (l'Assemblée nationale, l'organisation communale), d'une nouvelle structuration du territoire (la départementalisation), et surtout d'une remise en mouvement du peuple de France, avec les Journées parisiennes, avec le mouvement des Fédérations.

ERRANCE ET REVOLUTION

Pour bien comprendre les relations qu'établit Michelet entre errance et mouvement révolutionnaire dans les premiers livres de *l'Histoire de la Révolution française*, il faut d'abord reprendre ce qu'il en dit dans *l'Histoire du Moyen Âge*.

Nous avons déjà évoqué les errances populaires et mystiques des XIIème et XIIIème siècle. Je m'intéresserai ici au rôle des errants dans les révolutions de Liège et de Dinant (XIVème et XVème siècle), plus modernes et plus laïcisés. On notera d'abord que, régulièrement, Michelet attribue les excès de la violence révolutionnaire à « l'élément flottant ». Tout débordement semble ainsi proportionnel à la mobilité potentielle, à l'absence de toute fixation contraignante :

Ces dinandiers devaient être les plus patients des hommes, une race laborieuse et sédentaire. Ce n'étaient pas eux, à coup sûr, qui avaient compromis la ville. Pas davantage les bourgeois propriétaires. Je doute même que les excès dussent être imputés aux maîtres des petits métiers, qui faisaient le troisième membre de la cité. [Ils étaient plutôt le fait] de compagnons ou d'apprentis. Cette jeunesse turbulente était d'autant plus hardie qu'en bonne partie elle n'était pas du lieu, mais flottante, engagée

⁶⁶. *Histoire de France*, livre XVII, chapitre 2, p. 1029.

⁶⁷. Après la défaite de Morat, Louis XI « donnait de l'argent à René, qui peu à peu reprenait [à Charles] la Lorraine. Ce dernier point était celui que le duc avait le plus à coeur ; la Lorraine était le lien de ses provinces, le centre naturel de l'empire bourguignon ; il avait, dit-on, désigné Nancy pour capitale. » (*Histoire de France*, livre XVII, chapitre 2, p. 1030)

⁶⁸. Au reste, il revient aussi à Louis XI d'avoir anticipé, - inutilement - sur le moment où ce manque serait comblé : A l'appui de ces moyens matériels [en particulier l'établissement de la poste, lors de la crise du Bien public], il ne dédaigna pas d'en employer un moral, tout nouveau, et qui parut étrange : il fit sa justification publique, s'adressa à l'opinion, au peuple. Mais alors y avait-il un peuple ? » (*Histoire de France*, livre XIII, chapitre 3, p. 910)

temporairement, selon les besoins de la fabrication. Légers de bagage et plus légers de tête, ces garçons étaient toujours prêts à lever le pied⁶⁹.

Or l'errance, même subie (fruit des règlements de compte politiques, des proscriptions accumulées) peut conduire à la sauvagerie, à la remise en cause de toute autorité, et des fondements même de l'ordre socio-économique : la propriété privée, l'espace et les relations privées (le foyer, la famille) :

[...] bannis errants sur la frontière [...] peuple de sauvages, sans loi, sans patrie [...] Chassés une fois, ils ne rentraient guère, parce que, leurs biens étant partagés ou vendus, il y avait trop de gens intéressés à leur fermer la porte. Beaucoup, plutôt que d'aller chercher fortune au loin, erraient dans le pays. [...] ils menaient sous les arbres la vie de charbonniers ; seulement, quand la saison devenait trop dure, ils rôdaient autour des villages, demandaient ou prenaient⁷⁰.

[Révolte de Liège en 1468, qui provoquera la destruction de la ville] Dès les premiers jours d'août s'ébranla des Ardennes une foule hideuse, sans habits, des massues pour armes, de vrais sauvages qui depuis longtemps vivaient dans les bois. Ces malheureux bannis, entendant dire qu'il y aurait un coup de désespoir, voulurent en être [...] ⁷¹.

Il y a plus grave encore : l'errance *séduit*, elle constitue un principe de désagrégation barbare :

Cette vie si rude [celle des bannis], mais libre et vagabonde, tentait beaucoup de gens ; l'instinct de vague liberté gagnait de plus en plus [...]. il gagnait l'ouvrier, l'apprenti, l'enfant, de proche en proche. [...] Beaucoup d'hommes, se lassant de traîner dans les villes une vie ennuyeuse, laissaient leurs ménages, couraient les bois⁷².

Ce bref rappel du rôle de l'errance dans les révolutions flamandes du moyen âge nous incite à accorder la plus grande attention au thème dans le récit micheletien de la Révolution française. Car celle-ci est également l'occasion, de manière récurrente, de phénomènes erratiques. En 1789, rappelle régulièrement Michelet, la crise des subsistances a provoqué des afflux de mendiants dans les villes, a lancé dans les campagnes des bandes d'errants, tandis que, par manque d'ouvrage, les ouvriers chôment, battent le pavé. Mais tout l'effort de l'historien, lui aussi récurrent, va cette fois viser à distinguer nettement mouvement révolutionnaire et mouvement erratique.

Les phénomènes erratiques constituent l'un des éléments de cadrage du processus révolutionnaire, et l'une de ses causes conjoncturelles ; ils ne sauraient être assimilés à la Révolution. Les errants sont des acteurs, importants, du drame révolutionnaire - en aucun cas ils ne sauraient être compris comme les Sujets de la Révolution. Certes l'ouvrier parisien, condamné par le chômage à l'errance urbaine, se sacrifie pour le Bien public - et est désigné par Michelet comme une figure essentielle du Sujet révolutionnaire :

⁶⁹. *Histoire de France*, livre XV, chapitre 2, p. 951.

⁷⁰. *Histoire de France*, livre XV, chapitre 2, p. 951-952.

⁷¹. *Histoire de France*, livre XV, chapitre 4, p. 974.

⁷². *Histoire de France*, livre XV, chapitre 2, p. 952. Michelet précise que cette dangereuse tendance est heureusement contrée par le féminin, compris comme principe stabilisant : « Mais la femme, quelle que soit sa misère, ne s'en va pas ainsi, elle reste, quoi qu'il arrive, avec les enfants. Les liégeoises, dans cet abandon, montraient beaucoup d'énergie ; [...] elle prenaient [...] les travaux que laissaient les hommes ; elles leur succédaient aussi sur la place, s'intéressant autant et plus qu'eux aux affaires publiques. » (*Ibid.*)

Triste, à jeun, le malheureux errait, traînait sur les places, aimant mieux être dehors que d'entendre au logis des plaintes, les pleurs de ses enfants. Ainsi l'homme qui n'avait que son temps, ses bras pour vivre et nourrir sa famille, les consacrait de préférence à la grande affaire, le salut public. Il en oubliait le sien.

Noble et généreuse nation⁷³!

Pourtant ailleurs, à Rennes par exemple, l'ouvrier, et pour les mêmes raisons, est compris comme potentiellement dangereux pour la Révolution :

La résistance la plus obstinée fut celle du Parlement de Bretagne. [...] D'une part il avait la noblesse qui s'assemblait à Saint-Malo, les nombreux et très fidèles domestiques des nobles [...] ; ajoutez la facilité de recruter dans cette foule d'ouvriers sans ouvrage, de gens qui vaguaient dans les rues, mourant de faim⁷⁴.

D'ailleurs à Paris même, les mendiants de Montmartre constituent une menace, contre laquelle les Parisiens s'arment, lançant ainsi le mouvement insurrectionnel de juillet 89 :

[La foule] avait hâte d'être armée, et non sans raison. Les mendiants de Montmartre jetaient la pioche, descendaient en ville ; des masses d'hommes remuaient, inconnus, sans aveu⁷⁵.

A maintes reprises, Michelet développe ainsi une analyse pré-marxienne, voyant dans ces déracinés divers comme un sous-prolétariat disponible pour toutes les contre-révolutions.

Mais c'est surtout dans les campagnes que le phénomène doit être étudié. On sait quelle importance revêt chez Michelet le mouvement des Fédérations, fraternisation active des Français entre eux, mise en mouvement de tout le peuple de France, de village en village, des villages à la métropole régionale, et de là au centre, à Paris. Mise en mouvement du peuple qui cette fois réalise pleinement ce que la croisade nationale de Jeanne d'Arc n'avait fait que promettre, sans pouvoir la réaliser tout à fait. Peut-être cependant ne note-t-on pas assez que ce mouvement ne fut pas spontané, mais réactif. Cette mise en mouvement nationale est présentée dans le récit micheletien d'abord et avant tout comme une réaction aux mouvements erratiques qui agitent alors les campagnes de France. Une citation seulement, parmi de nombreuses autres, car le scénario est rappelé de façon récurrente :

les associations de village furent des sociétés de garantie [...] contre cette bande de pillards qui couraient la France, gens sans travail, affamés, mendiants devenus voleurs [...]. Ces bandes mobiles, insaisissables, attendues partout, et que la terreur rendait comme présentes partout, glaçaient d'effroi nos populations [...]. Tout village s'arma. Les villages se promirent protection mutuelle⁷⁶.

Le lien n'est pas seulement causal, réactif : entre le mouvement des fédérations et l'errance des brigands, il y maintes similitudes de forme. Les deux mouvements sont contagieux, et « gagnent de

⁷³. *Histoire de la Révolution française*, livre II, chapitre 5, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 1979, p. 207.

⁷⁴. *Histoire de la Révolution française*, livre III, chapitre 4, p. 262.

⁷⁵. *Histoire de la Révolution française*, livre I, chapitre 6, p. 140-141.

⁷⁶. *Histoire de la Révolution française*, livre III, chapitre 10, p. 320.

proche en proche, menacent tout le pays d'un embrasement immense⁷⁷ [cela dit des brigands]. » Du point de vue de l'occupation de l'espace, la principale différence est que les fédérations, non seulement « gagnent de proche en proche », mais en outre et surtout convergent vers le centre : « Ces fédérations de province regardent toutes vers le centre, toutes invoquent l'Assemblée, remercient Paris de son appel fraternel⁷⁸. »

Liens et similitudes, donc, entre les deux mouvements : le national et l'erratique. D'où la nécessité pour l'historien national de, régulièrement et avec insistance, distinguer les deux. Et de répartir *justement* les responsabilités des désordres ruraux, des violences paysannes durant ces quelques mois qui firent la France. Régulièrement et avec insistance Michelet exige que l'on distingue les exactions des bandes d'errants de l'élan, éventuellement tumultueux, du paysan domicilié⁷⁹.

Éviter à tout prix la confusion entre les deux, - tout simplement parce que l'errant n'a au fond aucune existence véritable dans le cadre du récit historique. Voici une autre formulation du mouvement fédéral paysan né, tendu, organisé contre la désorganisation erratique :

Dans l'anéantissement de la plupart des pouvoirs, [...] les intéressés avaient pris leurs affaires en main. Et qui n'est intéressé dans de telles crises ? Celui qui n'a point de propriété, celui qui n'a rien, comme on dit, a pourtant encore ce qui est bien plus cher qu'aucune propriété, une femme, des enfants à défendre⁸⁰.

Soit. Mais qu'en est-il de celui qui n'a *vraiment* rien : ni propriété, ni famille, ni domicile ? Qu'en est-il ? - RIEN, - et il n'a donc pas sa place ici.

Quel est le bilan du mouvement fédératif ? Nous connaissons tous l'éclat prodigieux de fraternité de la Fête de la Fédération, telle que Michelet la relate. Aussi ne l'évoquerai-je pas. Je citerai simplement cette phrase, autre bilan : « Les pillards furent comprimés, les paysans contenus, peu à peu initiés, intéressés au but de la Révolution⁸¹. » Vraiment, quel styliste, ce Michelet ! « les paysans contenus, peu à peu initiés, etc. ». Soit... Mais d'abord « les pillards furent comprimés », - virgule valant point, mais qui n'est pas un point, et s'ouvre sur la suite censée compenser, faire oublier, ce qui précède. J'avoue que la brutalité euphémistique de cette évacuation (sauf à faire retour), et sous forme passive encore, me fait froid dans le dos. Il me semble entendre à nouveau, - par dessus les siècles, mais à peu d'années de distance dans l'écriture micheletienne - l'énoncé d'une des « disparitions » de ces masses populaires errantes du moyen âge, celle des pasteurs du règne de Saint Louis par exemple : « Ils traversèrent impunément Paris, Orléans, une grande partie de la France. On parvint cependant à dissiper et détruire ces bandes⁸². »

Alors, et pour conclure, l'histoire de Michelet : une entreprise de résurrection intégrale, y compris et surtout des plus humbles, des sans-grade, des sans-voix ? Oui, certes, incomparablement

⁷⁷. *Histoire de la Révolution française*, livre III, chapitre 5, p. 277.

⁷⁸. *Histoire de la Révolution française*, livre III, chapitre 4, p. 267.

⁷⁹. Par exemple cette phrase, qui vaut programme pour le récit des Fédérations : « Il faudrait pouvoir démêler, dans cette scène immense et confuse, ce qui appartient aux *bandes errantes* de pillards, de gens dressés par la famine, et ce que fit le *paysan domicilié*, la commune contre le seigneur. » (*Histoire de la Révolution française*, livre II, chapitre 3, p. 187 ; c'est Michelet qui souligne)

⁸⁰. *Histoire de la Révolution française*, livre III, chapitre 10, p. 322.

⁸¹. *Histoire de la Révolution française*, livre III, chapitre 4, p. 267.

⁸². *Histoire de France*, livre IV, chapitre 8, p. 375 ; c'est moi qui souligne.

sans doute. Mais, j'oserai dire, jusqu'à un certain point. Jusqu'au point où décidément ils tourbillonnent trop, ces humbles, ces sans-voix, ces sans-grades, - trop pour que l'espace national, et le récit historique national, puissent les accueillir, les supporter. « L'élément flottant », les trop jeunes, les trop célibataires, les trop peu propriétaires, les trop déracinés, les trop migrants, les trop sans-domicile-fixe, et les trop facilement incités à tournoyer en bandes. Éternellement errants, éternellement disparus, dissipés, évacués, - puis reparaissant ? Il faut bien le croire, puisque même l'apothéose de la Nation ne sait pas les « initier », mais seulement les « comprimer ». Puisque la Nation se fait non seulement sans eux, mais contre eux. J'ai bien peur que tous les éternels exclus de tous les territoires n'aient jamais leur place dans le paradis national de Michelet.